

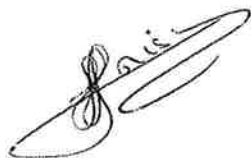
Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/11/2024 - 25305 - 2020 B 00496 - 880 285 853 - SANTORIN
PARTICIPATIONS

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 89 499 227 euros
Siège social : Arteparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUYEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Bilan et annexes certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Taisson', written over a horizontal line.

Patrice TAISSON
Président de la société "SANTORIN PARTICIPATIONS"

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SANTORIN PARTICIPATIONS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>29 Allée Saint Jean 13710 FUYEAU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 8 0 2 8 5 8 5 3 0 0 0 3 7</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31122023</u>				
		N-1 <u>31122022</u>				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	4 650 AK	3 290	1 359	
		2 289				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
		Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	11 013 AU	9 613	1 399	
		4 802				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	217 286 848 CV	217 286 848	217 286 848	
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	4 226 503 BI	4 226 503	4 285 941		
	TOTAL (II) BJ		221 529 015 BK	12 904	221 516 111	221 579 881
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
En cours de production de biens BN			BO			
En cours de production de services BP			BQ			
Produits intermédiaires et finis BR			BS			
Marchandises BT			BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 734 270 BY	1 734 270	2 874 431	
		Autres créances (3) BZ	61 837 533 CA	61 837 533	55 230 777	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE			
		Disponibilités CF	785 363 CG	785 363	286 709	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	748 409 CI	748 409	57 957	
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ		65 105 577 CK	65 105 577	58 449 876	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	722 155	722 155	959 577		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		287 356 748	12 904	287 343 844	280 989 335
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SANTORIN PARTICIPATIONS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 89 499 227)			DA	89 499 227	89 499 227
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	73 145 405	73 145 405
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(18 480 868)	(14 305 688)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(4 076 799)	(4 175 179)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	10 912 558	7 811 189
	TOTAL (I)			DL	150 999 522	151 974 952
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	107 959 166	107 959 166
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 252 833	2 959 085
	Dettes fiscales et sociales			DY	605 408	1 040 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	24 526 912	17 055 891
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	136 344 321	129 014 382	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	287 343 844	280 989 335	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	18 757 056	21 055 215
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	3 212 020	FH		FI	3 212 020	2 897 951	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 212 020	FK		FL	3 212 020	2 897 951	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 209 888	5 016	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 421 909	2 902 967
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 266 277	660 199
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	66 634	90 711
	Salaires et traitements*						FY	1 371 837	1 448 211
	Charges sociales (10)						FZ	570 104	599 554
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*				GA	4 333	3 941	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	
	Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE		
							GF	4 279 187	2 802 618
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	142 721	100 348	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 820 591	2 447 021
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	424	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 821 016	2 447 021	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	237 421	237 421
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 173 258	6 440 415
	Différences négatives de change						GS		80
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 410 679	6 677 916	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 589 663)	(4 230 895)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 446 942)	(4 130 546)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SANTORIN PARTICIPATIONS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	500 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	500 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	276	31	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	349 551		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	3 101 369	3 101 369	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 451 196	3 101 400	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 951 196)	(3 101 400)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(3 321 339)	(3 056 767)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	9 742 925	5 349 988	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 819 724	9 525 168	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(4 076 799)	(4 175 179)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	3 428 763	2 272 100	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1 209 888	5 016	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires				A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8				
joindre en annexe) :													
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités et amendes										276			
Dotations aux amort. et aux provisions										3 101 369			
Cession de titres										349 551	500 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Etat récapitulatif des annexes

Exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Présentation du groupe Softway Medical et faits caractéristiques.....	1.0
Présentation du Groupe SOFTWARE MEDICAL	1.1
Les faits caractéristiques de l'exercice	1.2
Perspectives du Groupe	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes	2.1
Autres informations sur les règles comptables	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations	3.1
Mouvements des immobilisations brutes	3.1.1
Mouvements des amortissements	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2023	3.1.3
Créances clients et comptes rattachés	3.2
Autres créances	3.3
Comptes de régularisation actif	3.4
Note sur le passif.....	4.0
Capital social	4.1
Capitaux propres	4.2
Provisions pour risques et charges	4.3
Dettes financières	4.4
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires	5.1
Impôts sur les bénéfices	5.2
Charges et produits financiers	5.3
Charges et produits exceptionnels	5.4
Transferts de charges	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer	6.1
Produits à recevoir	6.2
Filiales et participations	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations	6.4
Engagements donnés	6.5
Effectif moyen	6.6
Etat des créances	6.7
Etat des dettes	6.8
Provisions inscrites au bilan	6.9
Rémunération des dirigeants	6.10
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	6.11
Intégration fiscale	6.12

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 287 343 844 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 4 076 799 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le groupe, dont la société Santorin Participations est la société mère, est éditeur et intégrateur de logiciels pour le marché de la santé.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et événements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage de leur système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient et la gestion des plateaux techniques. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose également d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, maisons de santé et centres de santé, ainsi qu'une offre adressée aux laboratoires d'analyse médicale.

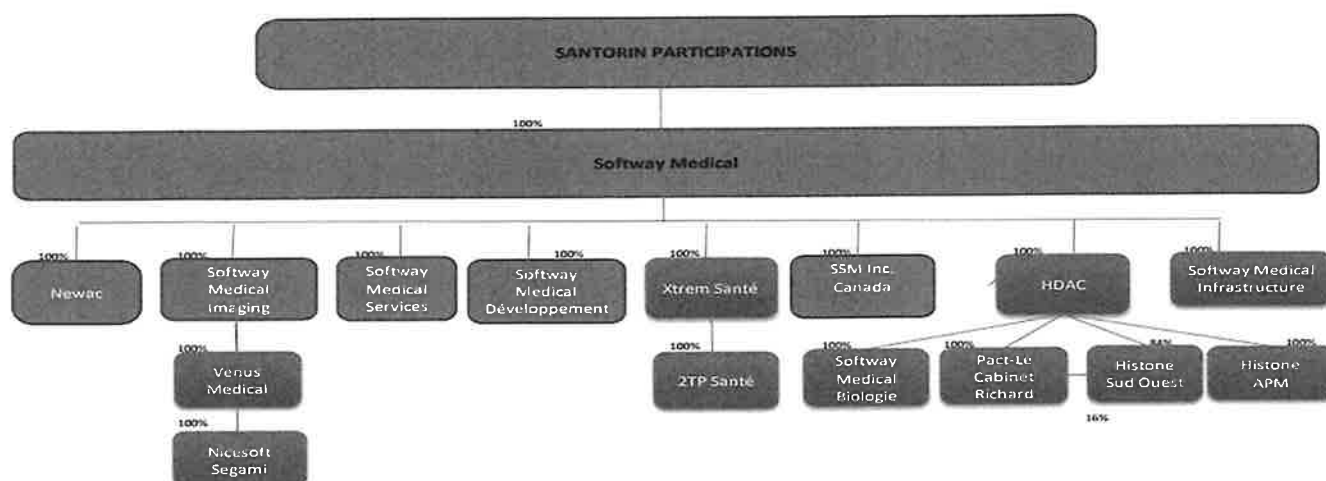
Le 15 janvier 2020, l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création de la Société SAS Santorin Participations qui détient désormais 100% du groupe Softway Medical.

La SAS Santorin Participations est, elle-même détenue au 31/12/2023 à hauteur de :

60,64 % par Five Arrows Principal Investments (FAPI)
28,17 % par Naxicap Partners
8,99 % par divers managers
2,20 % en auto-détention.

L'organigramme du groupe Santorin Participations se présente ainsi :

Groupe SANTORIN PARTICIPATIONS



Le 1er janvier 2023, la société Idem Santé a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine (TUP) en faveur de la SAS Xtrem Santé.

1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWARE MEDICAL

L'année 2023 a été marquée par la fin de l'implémentation du SEGUR V1 qui a représenté une charge importante pour l'ensemble des équipes de développement et de service, mais qui a permis au groupe de se positionner comme le principal acteur en France pour le déploiement du SEGUR dans le sanitaire. Softway Medical a commencé à participer avec l'institution à la définition du SEGUR V2 qui arrivera sur le second semestre 2024.

a) Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

Notre croissance en France reste importante avec le gain de 4 nouveaux GHT et de nombreux clients privés, dont un groupe sur le DPI, ce qui nous permet d'afficher pour 2023 une croissance soutenue sur notre activité principale des Établissements de santé.

La prise de commande a de nouveau été en croissance, avec une évolution à la fois sur le secteur privé et le secteur public. Un peu moins d'un tiers de la prise de commande 2023 sont de nouveaux clients.

La première étape de notre plan de développement « CHU Project » s'est terminée comme prévu sur 2023, une nouvelle étape est désormais enclenchée sur la fin 2023 et se poursuivra sur 2024 et 2025 afin d'adapter le logiciel Hôpital Manager au marché Belge et d'implémenter un certain nombre de fonctionnalités pour permettre à notre produit phare d'attaquer les marchés internationaux et de se hisser à un niveau fonctionnel identiques aux plus gros acteurs Américains.

Marché de la radiologie :

L'année 2023 aura été marquée par une activité importante. Après une réorganisation en 2022 pour nous permettre de consolider nos positions RIS et médecine nucléaire, mais également nous permettre de devenir un des acteurs majeurs du PACS et de la VNA en France avec notre partenaire Fuji.

C'est ainsi que nous avons remporté un CHU en fin d'année.

Le marché de la radiologie poursuit son processus de concentration des cabinets avec la présence croissante de groupes financiers à un rythme moins soutenu que ce que nous pensions en 2022.

Sur l'année 2023, la prise de commande est en croissance. Nos investissements pour construire une équipe commercial public indépendante de l'équipe commerciale privé a porté ses fruits avec de beaux succès en fin d'année.

Marché de la médecine de ville :

Notre activité médecine de Ville regroupant les sociétés OpenXtrem et Idem Santé, ont été regroupés dans une entité nouvelle Xtrem Santé qui porte désormais les couleurs de la médecine de ville et la commercialisation de notre ERP pour les centres de santé et les maisons de santé. Notre nouvelle offre full web pour les centres de santé est bien accueillie par le marché et nous a permis de remporter un très gros appel d'offre en fin d'année 2023.

Le chiffre d'affaires est en augmentation et notre activité devrait connaître de belles perspectives pour 2024.

b. International :

Sur le marché canadien, nous continuons de déployer nos gros établissements de santé avec la perspective pour 2024 d'importants compléments de commandes.

Les développements pour la Belgique sont en cours, avec des étapes de livraisons respectées. Nous sommes en concurrence sur plusieurs nouveaux dossiers en Belgique. La Belgique et le Luxembourg représentant des relais de croissance pour notre entreprise, nous avons procédé début 2024 à l'acquisition de notre partenaire Belge, la société SBIM située à Charleroi, très implantée grâce aux logiciels administratifs en Belgique et donc très complémentaire.

c. Financement du Groupe Santorin Participations et du Groupe Softway Medical :

En 2023, la société Softway Medical n'a pas fait de croissance externe. Elle n'a eu à financer que ses CAPEX liés aux centres d'hébergement et à son informatique interne. Les investissements ont été financés par un emprunt à taux fixe auprès du CIC à hauteur de 2 millions d'euros et un crédit-bail du même montant.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes. La croissance du chiffre d'affaires consolidé a atteint près de 20 % vs 2022 avec 106.8 millions d'euros. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Softway Medical sont notamment :

Le résultat opérationnel courant consolidé IFRS s'élève à +20,5 millions d'euros sur 2023 contre un résultat opérationnel courant de +13,6 millions d'euros sur 2022, en constante progression sur ces six dernières années.

La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2023 avec un montant de 17,1 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de trésorerie.

Le chiffre d'affaires récurrent a encore progressé en 2023 et représente plus de la moitié du revenu global. Dans ce contexte, la réalisation du business plan 2024 ne sera que plus facilement atteignable pour le Groupe Santorin Participations.

La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint sur 2023 près de 94 millions d'euros et certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif sur 2024.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2024 avec beaucoup de sérénité car les restes à livrer au 31 décembre 2023 sont de 64,8 millions d'euros et représentent une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent.

S'ajoute à ces bonnes perspectives un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce à nos efforts dans la continuité de l'innovation de nos solutions. SantExpo 2024 nous a permis de constater que notre innovation principale sur Hôpital Manager n'a pas d'équivalent en France en 2024. Ces nouvelles fonctionnalités commenceront à être vendues en 2025 et constituera un avantage concurrentiel dans les consultations et un potentiel d'upselling important sur nos grands comptes.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Selon l'art. 833-1 et 833-2 du PCG, si les conséquences sont significatives, les événements post-clôture non liés à des conditions existantes à la date de clôture et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, nécessitent néanmoins une information en annexe.

Le 28 février 2024, le Groupe a fait l'acquisition de la société SBIM à 100% ainsi que ses 2 filiales Comase services et Comase informatique, sociétés Belges éditrices et intégratrices de logiciels dans le secteur médical.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, Règles et Méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999, et selon le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Installations techniques : | 5 ans en linéaire |
| • Matériel et outillage : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Véhicule de tourisme : | 4 ans en linéaire |
| • Matériel de bureau : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Mobilier de bureau : | 5 ans en linéaire |
| • Agencements et installations : | 10 ans en linéaire. |

Les plans d'amortissement du matériel informatique s'étalent sur 3 ans seulement en ce qui concerne les éléments « transportables ».

Par « transportable », il est fait référence au matériel utilisé par les salariés à l'extérieur de la société lors de missions rentrant dans le cadre de leur fonction (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, etc...). Le reste du matériel informatique, dit « non mobile », continue à être amorti sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Logiciels acquis : Linéaire 1 à 5 ans – Apprécié au cas par cas

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'absence de perte de valeur se matérialise par l'atteinte des objectifs financiers et de rentabilité fixés lors du rachat du groupe Softway par Santorin Participations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Elles sont ici relatives à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation de Softway Medical pour un montant total de 15 506 848 €.

Les frais d'acquisition sont amortis dérogatoirement sur 5 ans, à compter du 15 janvier 2020, soit une dotation de 3 101 369 € au 31/12/2023, et un total amorti de 10 912 558 €.

Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'une convention de prestations de services groupe, la SAS SANTORIN PARTICIPATIONS refacture le coût de ses services administratifs et marketings à ses filiales.

2.2 Autres Informations sur les règles comptables

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Elle devient société mère du précédent groupe fiscal dont la mère était la SAS Softway Medical. L'intégralité des déficits a été transféré sur le nouveau groupe fiscal.

La société Santorin comptabilise l'impôt dû comme si elle était imposée séparément, ainsi que l'impôt dû par le groupe fiscal dont elle est la société mère.

Au 31/12/2023, le résultat de l'intégration fiscale est un bénéfice de 4 896 milliers d'euros.

NOTE 3.0 – ACTIF

3.1 Immobilisations

3.1.1 Mouvement des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 650			4 650
- Immobilisations incorporelles en cours				0
Total	4 650	0	0	4 650
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers	11 012			11 012
. matériel de bureau				0
- Immobilisations corporelles en cours				0
Total	11 012	0	0	11 012
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations	217 286 848			217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 285 941	290 113	349 551	4 226 503
Total	221 572 789	290 113	349 551	221 513 351
Total général	221 588 451	290 113	349 551	221 529 013

3.1.2 Mouvements des amortissements et des provisions

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 361	930		3 291
Total	2 361	930	0	3 291
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers . matériel de bureau	6 210	3 403		9 613
Total	6 210	3 403	0	9 613
Total général	8 571	4 333	0	12 904

Les immobilisations financières sont constituées à hauteur de 201 780 000 € par les titres de participation Softway Medical.

Le détail est fourni dans le tableau des filiales et participations au § 6.3

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2023

Immobilisations	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Valeurs nettes au 31 décembre 2023
<u>Immobilisations Incorporelles</u>		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres postes d'incorporels	2 290	1 359
Total	2 290	1 359
<u>Immobilisations Corporelles</u>		
- Instal. Techn., matériel outill. industriels		
- Autres immobilisations corporelles	0	0
. Instal, agenc, aménagements divers	0	0
. Matériel de transport	0	0
. Matériel de bureau et mobilier	4 803	1 399
- Immobilisations corporelles en cours	0	0
Total	4 803	1 399
<u>Immobilisations financières</u>		
- Autres participations	217 286 848	217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 285 941	4 226 503
Total	221 572 789	221 513 351
Total général	221 579 882	221 516 109

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes clients bruts	1 734 270	2 874 431
Provision pour dépréciation	0	

Les créances groupe représentent 100% de la valeur nette comptable.

3.3 Autres Créances

Les autres créances sont essentiellement relatives :

- Aux créances fiscales (Crédits d'impôt pour 9 093 milliers d'euros, TVA pour 673 milliers d'euros, et impôts et taxes diverses pour 10 milliers d'euros)
- Aux comptes courants intragroupe (pour 51 789 milliers d'euros)
- Aux fournisseurs débiteurs pour 9 milliers d'euros.
- Aux créances sociales pour 14 milliers d'euros
- Aux produits à recevoir pour 251 milliers d'euros

3.4 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges déjà facturées mais qui concernent l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais financiers CAP de taux		748 409	
Totaux	0	748 409	

Détail des charges à étaler

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais d'émission d'emprunt		722 156	
Totaux	0	722 156	

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur 7 ans à compter du 15 janvier 2020. Ils correspondent au frais d'émission de la dette unitranche.

NOTE 4.0 – PASSIF

4.1 Composition du capital social

Nombre d'actions composant le capital social

Actions Ordinaires FAPI	108 551 965	60,64 %
Actions Ordinaires Naxicap	50 415 418	28,17 %
Divers managers	16 093 181	8,99 %
Auto-détention	3 937 890	2,20 %
Total	178 998 454	100,00%

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital	89 499 227			89 499 227
Prime Emission	73 145 406			73 145 406
Réserve légale (1)	0			0
Réserve Réglementée	0			0
Autres Réserves	0			0
Report à Nouveau (1)	-14 305 689	-4 175 180		-18 480 869
Résultat de l'Exercice (1)	-4 175 180	-4 076 799	-4 175 180	-4 076 799
Provision Réglementées	7 811 189	3 101 369		10 912 558
Total	151 974 953	-5 150 610	-4 175 180	150 999 523

Les provisions réglementées correspondent à un amortissement dérogatoire des frais d'acquisition comptabilisés au compte 261200 pour 15 506 848 €. La durée d'amortissement est de 5 ans.

4.3 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision pour risques et charges au 31 décembre 2023.

4.4 Dettes financières

Mouvements des Emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Remboursements de l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunt tranche 1	85 230 721			85 230 721
- Emprunt tranche 2	10 227 687			10 227 687
- Emprunt tranche 3	12 500 759			12 500 759
- Intérêts courus				0
Total	107 959 166	0	0	107 959 166

En 2020, une dette unitranche à hauteur de 75 millions d'euros a été octroyée à la SAS Santorin Participations afin d'acquérir la SAS Softway Medical, Un premier complément de dette unitranche ont été accordé afin de financer l'acquisition de Newac et du groupe Santalis (idem Santé & 2TP Santé) pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, un second complément de dette unitranche de 11.7 millions d'euros a permis d'acquérir le groupe Venus Medical (Nicesoft & Finksoft).

Ces dettes seront remboursables in fine en janvier 2027 et ont la particularité d'avoir leurs intérêts capitalisés les deux premières années soit jusqu'au 15/01/2022. Les intérêts courus jusqu'au 15/01/22 ont été intégrés au montant de la dette, et les intérêts à compter du 15/01/22 ont été payés au trimestre, pour un montant total de 9 111 milliers d'euros en 2023.

Pour se prémunir contre le risque de variation des taux, la société Santorin Participations a souscrit un CAP de taux garantissant un taux plafond à 0%.

Une première opération a été souscrite le 19 mai 2020, pour 175 000 €, pour garantir un nominal d'emprunt de 60 millions d'euros, pour une durée de 4 ans.

Une deuxième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 23 500 €, pour garantir 50 millions d'euros sur 6 mois.

Une troisième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 250 000 €, pour garantir 75 millions d'euros sur 1 an à compter du 29/12/23.

Une dernière opération a été souscrite le 17 novembre 2023, pour 485 000 €, pour garantir 100 millions d'euros sur 1 an à compter du 31/12/2024.

NOTE 5.0 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxe (par secteur d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	
Prestations de services	3 212 020
Total	3 212 020

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
France	3 212 020
Export	0

5. 2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat Après impôt
Résultat courant	-4 446 942			-4 446 942
				0
Résultat exceptionnel	-2 951 196			-2 951 196
				0
Autres (1)	0	-3 321 339		3 321 339
				0
Résultat comptable	-7 232 295	-3 321 339	0	-4 076 799

(1) correspond au produit d'impôt de l'intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2021, la société mère du groupe fiscal Softway Medical devient la SAS Santorin Participations.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
b) Eléments à imputer			
. Déficit reportables	17 572 321		
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	17 572 321	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	17 572 321	0	0
Impôt correspondant	4 393 080	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de Ou un accroissement futur d'impôt de			4 393 080
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

Les déficits correspondent à ceux de l'intégration fiscale.

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est un déficit de 4 590 milliers d'euros et est composé :

- Pour les charges : des intérêts sur la dette unitranche pour 9 111 milliers d'euros, des frais liés à la couverture de taux pour 62 milliers d'euros, et à l'amortissement des frais d'émission d'emprunt pour 237 milliers d'euros.
- Pour les produits : 3 429 milliers d'euros de refacturation des intérêts de la dette unitranche à Softway Medical, et 1 392 milliers d'euros de produits liés au CAP de taux.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	500 000
<i>Cession d'immobilisation financière</i>	<i>500 000</i>
	<i>0</i>
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	500 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	276
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>276</i>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	349 551
<i>Cession d'élément d'actif</i>	<i>349 551</i>
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	3 101 369
<i>Amort. dérogatoires des frais d'acquisition des titres Softway Medical</i>	<i>3 101 369</i>
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 451 196

5.5 Transferts de charges

Transferts de charges	
Refacturation frais généraux	1 209 889
Divers refacturations et remboursements frais	
TOTAL	1 209 889

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres informations

6.1 Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	314 195
Clients AAE	31 166
Primes à payer	257 800
Congés à payer	77 247
RTT à payer	5 843
Charges sur primes à payer	95 430
Charges sur congés payés	29 987
Charges sur RTT à payer	2 268
CE	1 951
Taxe d'apprentissage	1 288
Formation continue	715
Adesat	540
Total	818 430

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	404 151
IJSS	6 540
Intérêts courus sur compte courant	3 428 763
Produit à recevoir - CAP de taux	251 117
Total	4 090 571

6.3 Détail des filiales et participations

	Capital / Autres capitaux propres	Quote part du capital détenu / Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute / nette Comptable des titres	Prêts et avances consenties / Cautions et aval donnés	Chiffre d'affair HT du dernie exercice clos dividendes encaissés
<u>PARTICIPATIONS</u>					
SOFTWAY MEDICAL	17 176 895	100,00	201 780 000	13 197 013	26 649 883
Rte de la Côte d'Azur - Rue de la Belle du Canet					
13590 MEYREUIL					
SIRET 31598513500161	17 237 980	320 507	201 780 000	40 626 520	0

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattachés	0	1 734 271
- Autres créances	44 055 283	7 733 586
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	44 055 283	9 467 857
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 010 000	10 549
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	13 199 358	11 327 554
Total passif	16 209 358	11 338 103
- Chiffre d'affaires	10 238	3 201 782
- Transferts de charges	149 457	1 060 432
- Produits de participation		
- Autres produits financiers	3 428 763	0
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	3 588 458	4 262 214
- Achats de marchandises		
- Autres achats et charges externes	170 037	1 733
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales	0	
- Charges financières		
- Charges exceptionnelles		
Total charges	170 037	1 733

6.5 Engagements donnés

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions sur engagement de bail					
Engagement retraite (1)					218 839
Total					218 839

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 1.90% et une actualisation de 3.22 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation fort. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 38.82 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.6 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	8
Employés	0

6.7 Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 226 504		4 226 504
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 734 271	1 734 271	
Créance représentative de titres prêtés			
Provision pour dépréciation antérieurement constituée			
Personnel et comptes rattachés	7 285	7 285	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 540	6 540	
Impôts sur les bénéfices	9 093 047		9 093 047
Taxes sur la valeur ajoutée	673 205	673 205	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 377	8 377	
Divers			
Groupe et associés (2)	51 788 869	51 788 869	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)	260 212	260 212	0
Charges constatées d'avance	748 409	748 409	
Totaux	68 546 718	55 227 167	13 319 551
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.8 Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	
auprès des A plus d'un an à l'origine	107 959 166		107 959 166	
etb de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 252 834	3 252 834	0	
Personnel et comptes rattachés	342 841	342 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 710	183 710	0	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	64 105	64 105	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 753	14 753	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 495 746	14 867 648	9 628 098	
Autres dettes	31 166	31 166	0	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
Totaux	136 344 321	18 757 057	117 587 264	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.9 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires		7 811 189	3 101 369		10 912 558
Autres provisions réglementées					
Total (I)		7 811 189	3 101 369	0	10 912 558
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Autres provisions pour risques et charges					0
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres de participations				
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		0	0	0	0
Total (I + II + III)		7 811 189	3 101 369	0	10 912 558
Dont dotations et reprises		- d'exploitations			
		- financières			
		- exceptionnelles	3 101 369		

6.10 Rémunération des dirigeants

En application de l'article R123-198-1° du code de commerce, les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions, peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6.11 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Pour rappel, le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient maintenant 100% du groupe Softway Medical.

Au 31/12/2023, les comptes consolidés seront présentés pour le Groupe Softway Medical par la société Santorin Participations.

6.12 Intégration fiscale

La SAS SANTORIN PARTICIPATIONS est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend les sociétés : SOFTWAY MEDICAL Développement, SOFTWAY MEDICAL Services, SOFTWAY MEDICAL Infrastructure, SOFTWAY MEDICAL Imaging, XTREM SANTE, SOFTWAY MEDICAL, NEWAC, 2TP SANTE, NICESOFT, VENUS MEDICAL, SOFTWAY MEDICAL Biologie, HISTONE Sud-Ouest, HDAC, PACT Le Cabinet Richard, HISTONE APM et SANTORIN PARTICIPATIONS société mère.

Le montant de l'impôt comptabilisé en "Autres créances" correspond aux Crédits d'Impôts des sociétés intégrées en attente d'imputation ou de remboursement.

Chaque filiale calcule son impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée et verse à SANTORIN PARTICIPATIONS l'impôt ainsi déterminé.

SANTORIN PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 89 499 227 euros
Siège social : Arteparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUVEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2024**

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Cette résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2023

L'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire, décide de déterminer et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

I – RESULTAT DE L'EXERCICE

- Perte de l'exercice 2023..... (4 076 799) €

II- AFFECTATION DU RESULTAT

- En totalité au report à nouveau (4 076 799) €

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende à ce jour s'agissant du troisième exercice social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme



Le Président
Monsieur Patrice TAISSON

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COMAUDITEX
11 Avenue Myron Herrick
75008 Paris
SAS au Capital de 52.000 €
RCS Paris 342 227 626
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Arteparc Fuveau – Bâtiment D
29 Allée Saint Jean
13710 FUYEAU

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 880 285 853

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COMAUDITEX
11 Avenue Myron Herrick
75008 Paris
SAS au Capital de 52.000 €
RCS Paris 342 227 626
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Arteparc Fuveau – Bâtiment D
29 Allée Saint Jean
13710 FUYEAU

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 880 285 853

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société SANTORIN PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SANTORIN PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

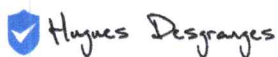
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 septembre 2024

Les commissaires aux comptes

Deloitte et Associés

A blue checkmark icon followed by the handwritten signature "Hugues Desgranges" in blue ink.

Hugues DESGRANGES

COMAUDITEX

A blue checkmark icon followed by the handwritten signature "Sébastien Brangbour" in blue ink.

Sébastien BRANGBOUR

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 29 Allée Saint Jean 13710 FUYEAU		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 8 8 0 2 8 5 8 5 3 0 0 0 3 7		Néant ☐						
		Exercice N clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 650	3 290	1 359	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			2 289	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 013	9 613	1 399	4 802
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	217 286 848		217 286 848	217 286 848
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 226 503		4 226 503	4 285 941
TOTAL (II)		BJ	BK	221 529 015	12 904	221 516 111	221 579 881	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 734 270		1 734 270	2 874 431
		Autres créances (3)	BZ	CA	61 837 533		61 837 533	55 230 177
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	785 363		785 363	286 109	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	748 409		748 409	57 957	
	TOTAL (III)	CJ	CK	65 105 577		65 105 577	58 449 876	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		722 155		722 155	959 577	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	287 356 748	12 904	287 343 844	280 989 335	
Renvo : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Cr. de général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 89 499 227 ...)	DA	89 499 227	89 499 227	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	73 145 405	73 145 405	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(18 480 868)	(14 305 638)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 076 799)	(4 175 179)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	10 912 558	7 811 139	
		TOTAL (I)	DL	150 999 522	151 974 952
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	107 959 166	107 959 166	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 252 833	2 959 035	
	Dettes fiscales et sociales	DY	605 408	1 040 239	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	24 526 912	17 055 891	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	136 344 321	129 014 332	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	287 343 844	280 989 335	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 757 056	21 055 215	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant ☐						
		Exercice N			Exercice (N -)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	3 212 020	FH	FI	3 212 020	2 897 951	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 212 020	FK	FL	3 212 020	2 897 951	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 209 888	5 016	
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 421 909	2 902 957	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 266 277	660 199	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	66 634	90 711	
	Salaires et traitements*				FY	1 371 837	1 448 211	
	Charges sociales (10)				FZ	570 104	599 554	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA	4 333	3 911	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 279 187	2 802 618	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	142 721	100 348		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 820 591	2 447 021		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN	424			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	4 821 016	2 447 021		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	237 421	237 421		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	9 173 258	6 440 415		
	Différences négatives de change			GS		0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	9 410 679	6 677 916	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 589 663)	(4 230 895)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(4 446 942)	(4 130 546)		

Désignation de l'entreprise SAS SANTORIN PARTICIPATIONS

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	ID	500 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	276
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	349 551
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 101 369
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 451 196
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 951 196)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 321 339)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 742 925
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 819 724
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 076 799)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
		IG	
	(3) Dont	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 428 763
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 bis) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	1 209 888
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6
obligatoires		A9	
Dont cotisations facultatives Madelin		A7	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(14) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes		276	
Dotations aux amort. et aux provisions		3 101 369	
Cession de titres		349 551	500 000
(15) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Etat récapitulatif des annexes

Exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Présentation du groupe Softway Medical et faits caractéristiques.....	1.0
Présentation du Groupe SOFTWARE MEDICAL	1.1
Les faits caractéristiques de l'exercice	1.2
Perspectives du Groupe	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes	2.1
Autres informations sur les règles comptables	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations	3.1
Mouvements des immobilisations brutes	3.1.1
Mouvements des amortissements	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2023	3.1.3
Créances clients et comptes rattachés	3.2
Autres créances	3.3
Comptes de régularisation actif	3.4
Note sur le passif.....	4.0
Capital social	4.1
Capitaux propres	4.2
Provisions pour risques et charges	4.3
Dettes financières	4.4
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires	5.1
Impôts sur les bénéfices	5.2
Charges et produits financiers	5.3
Charges et produits exceptionnels	5.4
Transferts de charges	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer	6.1
Produits à recevoir	6.2
Filiales et participations	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations	6.4
Engagements donnés	6.5
Effectif moyen	6.6
Etat des créances	6.7
Etat des dettes	6.8
Provisions inscrites au bilan	6.9
Rémunération des dirigeants	6.10
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	6.11
Intégration fiscale	6.12

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 28287 343 844 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 4 076 799 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le groupe, dont la société Santorin Participations est la société mère, est éditeur et intégrateur de logiciels pour le marché de la santé.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et événements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage de leur système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient et la gestion des plateaux techniques. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose également d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, maisons de santé et centres de santé, ainsi qu'une offre adressée aux laboratoires d'analyse médicale.

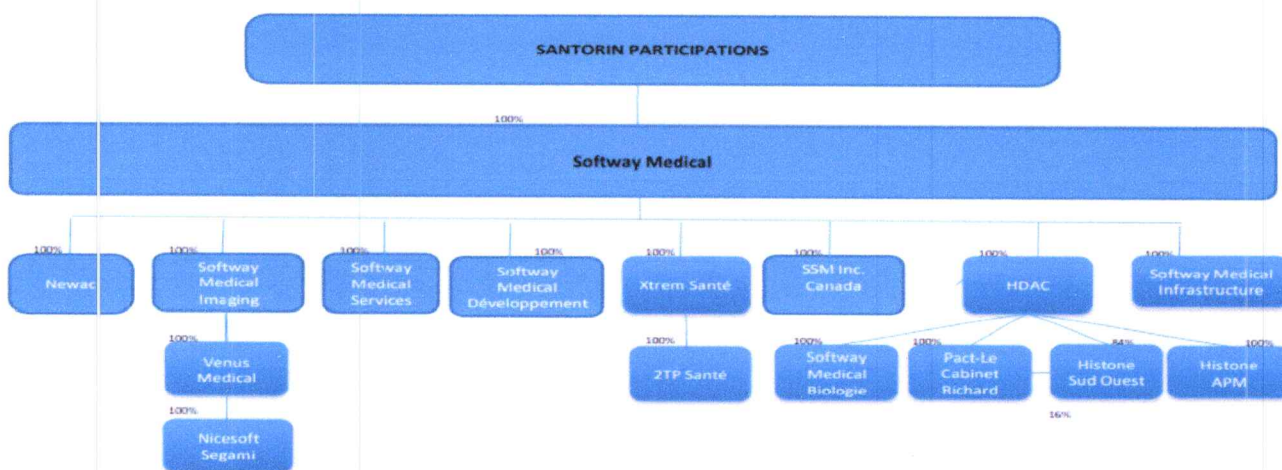
Le 15 janvier 2020, l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création de la Société SAS Santorin Participations qui détient désormais 100% du groupe Softway Medical.

La SAS Santorin Participations est, elle-même détenue au 31/12/2023 à hauteur de :

60,64 % par Five Arrows Principal Investments (FAP I)
28,17 % par Naxicap Partners
8,99 % par divers managers
2,20 % en auto-détention.

L'organigramme du groupe Santorin Participations se présente ainsi :

Groupe SANTORIN PARTICIPATIONS



Le 1er janvier 2023, la société Idem Santé a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine (TUP) en faveur de la SAS Xtrem Santé.

1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWAY MEDICAL

L'année 2023 a été marquée par la fin de l'implémentation du SEGUR V1 qui a représenté une charge importante pour l'ensemble des équipes de développement et de service, mais qui a permis au groupe de se positionner comme le principal acteur en France pour le déploiement du SEGUR dans le sanitaire. Softway Medical a commencé à participer avec l'institution à la définition du SEGUR V2 qui arrivera sur le second semestre 2024.

a) Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

Notre croissance en France reste importante avec le gain de 4 nouveaux GHT et de nombreux clients privés, dont un groupe sur le DPI, ce qui nous permet d'afficher pour 2023 une croissance soutenue sur notre activité principale des Établissements de santé.

La prise de commande a de nouveau été en croissance, avec une évolution à la fois sur le secteur privé et le secteur public. Un peu moins d'un tiers de la prise de commande 2023 sont de nouveaux clients.

La première étape de notre plan de développement « CHU Project » s'est terminée comme prévu sur 2023, une nouvelle étape est désormais enclenchée sur la fin 2023 et se poursuivra sur 2024 et 2025 afin d'adapter le logiciel Hôpital Manager au marché Belge et d'implémenter un certain nombre de fonctionnalités pour permettre à notre produit phare d'attaquer les marchés internationaux et de se hisser à un niveau fonctionnel identiques aux plus gros acteurs Américains.

Marché de la radiologie :

L'année 2023 aura été marquée par une activité importante. Après une réorganisation en 2022 pour nous permettre de consolider nos positions RIS et médecine nucléaire, mais également nous permettre de devenir un des acteurs majeurs du PACS et de la VNA en France avec notre partenaire Fuji.

C'est ainsi que nous avons remporté un CHU en fin d'année.

Le marché de la radiologie poursuit son processus de concentration des cabinets avec la présence croissante de groupes financiers à un rythme moins soutenu que ce que nous pensions en 2022.

Sur l'année 2023, la prise de commande est en croissance. Nos investissements pour construire une équipe commerciale public indépendante de l'équipe commerciale privé a porté ses fruits avec de beaux succès en fin d'année.

Marché de la médecine de ville :

Notre activité médecine de Ville regroupant les sociétés OpenXtrem et Idem Santé, ont été regroupés dans une entité nouvelle Xtrem Santé qui porte désormais les couleurs de la médecine de ville et la commercialisation de notre ERP pour les centres de santé et les maisons de santé. Notre nouvelle offre full web pour les centres de santé est bien accueillie par le marché et nous a permis de remporter un très gros appel d'offre en fin d'année 2023.

Le chiffre d'affaires est en augmentation et notre activité devrait connaître de belles perspectives pour 2024.

b. International :

Sur le marché canadien, nous continuons de déployer nos gros établissements de santé avec la perspective pour 2024 d'importants compléments de commandes.

Les développements pour la Belgique sont en cours, avec des étapes de livraisons respectées. Nous sommes en concurrence sur plusieurs nouveaux dossiers en Belgique. La Belgique et le Luxembourg représentant des relais de croissance pour notre entreprise, nous avons procédé début 2024 à l'acquisition de notre partenaire Belge, la société SBIM située à Charleroi, très implantée grâce aux logiciels administratifs en Belgique et donc très complémentaire.

c. Financement du Groupe Santorin Participations et du Groupe Softway Medical :

En 2023, la société Softway Medical n'a pas fait de croissance externe. Elle n'a eu à financer que ses CAPEX liés aux centres d'hébergement et à son informatique interne. Les investissements ont été financés par un emprunt à taux fixe auprès du CIC à hauteur de 2 millions d'euros et un crédit-bail du même montant.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes. La croissance du chiffre d'affaires consolidé a atteint près de 20 % vs 2022 avec 106.8 millions d'euros. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Softway Medical sont notamment :

Le résultat opérationnel courant consolidé IFRS s'élève à +20,5 millions d'euros sur 2023 contre un résultat opérationnel courant de +13,6 millions d'euros sur 2022, en constante progression sur ces six dernières années.

La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2023 avec un montant de 17,1 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de trésorerie.

Le chiffre d'affaires récurrent a encore progressé en 2023 et représente plus de la moitié du revenu global. Dans ce contexte, la réalisation du business plan 2024 ne sera que plus facilement atteignable pour le Groupe Santorin Participations.

La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint sur 2023 près de 94 millions d'euros et certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif sur 2024.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2024 avec beaucoup de sérénité car les restes à livrer au 31 décembre 2023 sont de 64,8 millions d'euros et représentent une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent.

S'ajoute à ces bonnes perspectives un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce à nos efforts dans la continuité de l'innovation de nos solutions. SantExpo 2024 nous a permis de constater que notre innovation principale sur Hôpital Manager n'a pas d'équivalent en France en 2024. Ces nouvelles fonctionnalités commenceront à être vendues en 2025 et constituera un avantage concurrentiel dans les consultations et un potentiel d'upselling important sur nos grands comptes.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Selon l'art. 833-1 et 833-2 du PCG, si les conséquences sont significatives, les événements post-clôture non liés à des conditions existantes à la date de clôture et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, nécessitent néanmoins une information en annexe.

Le 28 février 2024, le Groupe a fait l'acquisition de la société SBIM à 100% ainsi que ses 2 filiales Comase services et Comase informatique, sociétés Belges éditrices et intégratrices de logiciels dans le secteur médical.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, Règles et Méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999, et selon le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Installations techniques : | 5 ans en linéaire |
| • Matériel et outillage : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Véhicule de tourisme : | 4 ans en linéaire |
| • Matériel de bureau : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Mobilier de bureau : | 5 ans en linéaire |
| • Agencements et installations : | 10 ans en linéaire. |

Les plans d'amortissement du matériel informatique s'étalent sur 3 ans seulement en ce qui concerne les éléments « transportables ».

Par « transportable », il est fait référence au matériel utilisé par les salariés à l'extérieur de la société lors de missions rentrant dans le cadre de leur fonction (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, etc...). Le reste du matériel informatique, dit « non mobile », continue à être amorti sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Logiciels acquis : Linéaire 1 à 5 ans – Apprécié au cas par cas

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'absence de perte de valeur se matérialise par l'atteinte des objectifs financiers et de rentabilité fixés lors du rachat du groupe Softway par Santorin Participations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Elles sont ici relatives à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation de Softway Medical pour un montant total de 15 506 848 €.

Les frais d'acquisition sont amortis dérogatoirement sur 5 ans, à compter du 15 janvier 2020, soit une dotation de 3 101 369 € au 31/12/2023, et un total amorti de 10 912 558 €.

Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'une convention de prestations de services groupe, la SAS SANTORIN PARTICIPATIONS refacture le coût de ses services administratifs et marketings à ses filiales.

2.2 Autres Informations sur les règles comptables

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Elle devient société mère du précédent groupe fiscal dont la mère était la SAS Softway Medical. L'intégralité des déficits a été transféré sur le nouveau groupe fiscal.

La société Santorin comptabilise l'impôt dû comme si elle était imposée séparément, ainsi que l'impôt dû par le groupe fiscal dont elle est la société mère.

Au 31/12/2023, le résultat de l'intégration fiscale est un bénéfice de 4 896 milliers d'euros.

NOTE 3.0 – ACTIF

3.1 Immobilisations

3.1.1 Mouvement des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 650			4 650
- Immobilisations incorporelles en cours				0
Total	4 650	0	0	4 650
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers . matériel de bureau	11 012			11 012
- Immobilisations corporelles en cours				0
Total	11 012	0	0	11 012
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations	217 286 848			217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 285 941	290 113	349 551	4 226 503
Total	221 572 789	290 113	349 551	221 513 351
Total général	221 588 451	290 113	349 551	221 529 013

3.1.2 Mouvements des amortissements et des provisions

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 361	930		3 291
Total	2 361	930	0	3 291
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers . matériel de bureau	6 210	3 403		9 613
Total	6 210	3 403	0	9 613
Total général	8 571	4 333	0	12 904

Les immobilisations financières sont constituées à hauteur de 201 780 000 € par les titres de participation Softway Medical.

Le détail est fourni dans le tableau des filiales et participations au § 6.3

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2023

Immobilisations	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Valeurs nettes au 31 décembre 2023
<u>Immobilisations Incorporelles</u>		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres postes d'incorporels	2 290	1 359
Total	2 290	1 359
<u>Immobilisations Corporelles</u>		
- Instal. Techn., matériel outill. industriels		
- Autres immobilisations corporelles	0	0
. Instal, agenc, aménagements divers	0	0
. Matériel de transport	0	0
. Matériel de bureau et mobilier	4 803	1 399
- Immobilisations corporelles en cours	0	0
Total	4 803	1 399
<u>Immobilisations financières</u>		
- Autres participations	217 286 848	217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 285 941	4 226 503
Total	221 572 789	221 513 351
Total général	221 579 882	221 516 109

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes clients bruts	1 734 270	2 874 431
Provision pour dépréciation	0	

Les créances groupe représentent 100% de la valeur nette comptable.

3.3 Autres Créances

Les autres créances sont essentiellement relatives :

- Aux créances fiscales (Crédits d'impôt pour 9 093 milliers d'euros, TVA pour 673 milliers d'euros, et impôts et taxes diverses pour 10 milliers d'euros)
- Aux comptes courants intragroupe (pour 51 789 milliers d'euros)
- Aux fournisseurs débiteurs pour 9 milliers d'euros.
- Aux créances sociales pour 14 milliers d'euros
- Aux produits à recevoir pour 251 milliers d'euros

3.4 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges déjà facturées mais qui concernent l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais financiers CAP de taux		748 409	
Totaux	0	748 409	

Détail des charges à étaler

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais d'émission d'emprunt		722 156	
Totaux	0	722 156	

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur 7 ans à compter du 15 janvier 2020. Ils correspondent au frais d'émission de la dette unitranche.

NOTE 4.0 – PASSIF

4.1 Composition du capital social

Nombre d'actions composant le capital social

Actions Ordinaires FAPI	108 551 965	60,64 %
Actions Ordinaires Naxicap	50 415 418	28,17 %
Divers managers	16 093 181	8,99 %
Auto-détention	3 937 890	2,20 %
Total	178 998 454	100,00%

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital	89 499 227			89 499 227
Prime Emission	73 145 406			73 145 406
Réserve légale (1)	0			0
Réserve Réglementée	0			0
Autres Réserves	0			0
Report à Nouveau (1)	-14 305 689	-4 175 180		-18 480 869
Résultat de l'Exercice (1)	-4 175 180	-4 076 799	-4 175 180	-4 076 799
Provision Réglementées	7 811 189	3 101 369		10 912 558
Total	151 974 953	-5 150 610	-4 175 180	150 999 523

Les provisions réglementées correspondent à un amortissement dérogatoire des frais d'acquisition comptabilisés au compte 261200 pour 15 506 848 €. La durée d'amortissement est de 5 ans.

4.3 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision pour risques et charges au 31 décembre 2023.

4.4 Dettes financières

Mouvements des Emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Remboursements de l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunt tranche 1	85 230 721			85 230 721
- Emprunt tranche 2	10 227 687			10 227 687
- Emprunt tranche 3	12 500 759			12 500 759
- Intérêts courus				0
Total	107 959 166	0	0	107 959 166

En 2020, une dette unitranche à hauteur de 75 millions d'euros a été octroyée à la SAS Santorin Participations afin d'acquérir la SAS Softway Medical, Un premier complément de dette unitranche ont été accordé afin de financer l'acquisition de Newac et du groupe Santalis (idem Santé & 2TP Santé) pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, un second complément de dette unitranche de 11.7 millions d'euros a permis d'acquérir le groupe Venus Medical (Nicesoft & Finksoft).

Ces dettes seront remboursables in fine en janvier 2027 et ont la particularité d'avoir leurs intérêts capitalisés les deux premières années soit jusqu'au 15/01/2022. Les intérêts courus jusqu'au 15/01/22 ont été intégrés au montant de la dette, et les intérêts à compter du 15/01/22 ont été payés au trimestre, pour un montant total de 9 111 milliers d'euros en 2023.

Pour se prémunir contre le risque de variation des taux, la société Santorin Participations a souscrit un CAP de taux garantissant un taux plafond à 0%.

Une première opération a été souscrite le 19 mai 2020, pour 175 000 €, pour garantir un nominal d'emprunt de 60 millions d'euros, pour une durée de 4 ans.

Une deuxième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 23 500 €, pour garantir 50 millions d'euros sur 6 mois.

Une troisième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 250 000 €, pour garantir 75 millions d'euros sur 1 an à compter du 29/12/23.

Une dernière opération a été souscrite le 17 novembre 2023, pour 485 000 €, pour garantir 100 millions d'euros sur 1 an à compter du 31/12/2024.

NOTE 5.0 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxe (par secteur d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	
Prestations de services	3 212 020
Total	3 212 020

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
France	3 212 020
Export	0

5. 2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat Après impôt
Résultat courant	-4 446 942			-4 446 942
				0
Résultat exceptionnel	-2 951 196			-2 951 196
				0
Autres (1)	0	-3 321 339		3 321 339
				0
Résultat comptable	-7 232 295	-3 321 339	0	-4 076 799

(1) correspond au produit d'impôt de l'intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2021, la société mère du groupe fiscal Softway Medical devient la SAS Santorin Participations.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
b) Eléments à imputer			
. Déficits reportables	17 572 321		
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	17 572 321	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	17 572 321	0	0
Impôt correspondant	4 393 080	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de Ou un accroissement futur d'impôt de			4 393 080
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

Les déficits correspondent à ceux de l'intégration fiscale.

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est un déficit de 4 590 milliers d'euros et est composé :

- Pour les charges : des intérêts sur la dette unitranche pour 9 111 milliers d'euros, des frais liés à la couverture de taux pour 62 milliers d'euros, et à l'amortissement des frais d'émission d'emprunt pour 237 milliers d'euros.
- Pour les produits : 3 429 milliers d'euros de refacturation des intérêts de la dette unitranche à Softway Medical, et 1 392 milliers d'euros de produits liés au CAP de taux.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	500 000
<i>Cession d'immobilisation financière</i>	<i>500 000</i>
	0
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	500 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	276
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>276</i>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	349 551
<i>Cession d'élément d'actif</i>	<i>349 551</i>
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	3 101 369
<i>Amort. dérogatoires des frais d'acquisition des titres Softway Medical</i>	<i>3 101 369</i>
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 451 196

5.5 Transferts de charges

Transferts de charges	
Refacturation frais généraux	1 209 889
Divers refacturations et remboursements frais	
TOTAL	1 209 889

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres informations

6.1 Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	314 195
Clients AAE	31 166
Primes à payer	257 800
Congés à payer	77 247
RTT à payer	5 843
Charges sur primes à payer	95 430
Charges sur congés payés	29 987
Charges sur RTT à payer	2 268
CE	1 951
Taxe d'apprentissage	1 288
Formation continue	715
Adesat	540
Total	818 430

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	404 151
IJSS	6 540
Intérêts courus sur compte courant	3 428 763
Produit à recevoir - CAP de taux	251 117
Total	4 090 571

6.3 Détail des filiales et participations

	Capital / Autres capitaux propres	Quote part du capital détenu / Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute / nette Comptable des titres	Prêts et avances consenties / Cautions et aval donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos / dividendes encaissés
<u>PARTICIPATIONS</u>					
SOFTWAY MEDICAL	17 176 895	100,00	201 780 000	13 197 013	26 649 883
Rte de la Côte d'Azur - Rue de la Belle du Canet 13590 MEYREUIL					
SIRET 31598513500161	17 237 980	320 507	201 780 000	40 626 520	0

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattachés	0	1 734 271
- Autres créances	44 055 283	7 733 586
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	44 055 283	9 467 857
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 010 000	10 549
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	13 199 358	11 327 554
Total passif	16 209 358	11 338 103
- Chiffre d'affaires	10 238	3 201 782
- Transferts de charges	149 457	1 060 432
- Produits de participation		
- Autres produits financiers	3 428 763	0
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	3 588 458	4 262 214
- Achats de marchandises		
- Autres achats et charges externes	170 037	1 733
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales	0	
- Charges financières		
- Charges exeptionnelles		
Total charges	170 037	1 733

6.5 Engagements donnés

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions sur engagement de bail					
Engagement retraite (1)					218 839
Total					218 839

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 1.90% et une actualisation de 3.22 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation fort. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 38.82 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.6 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	8
Employés	0

6.7 Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 226 504		4 226 504
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 734 271	1 734 271	
Créance représentative de titres prêts	Provision pour dépréciation antérieurement constituée		
Personnel et comptes rattachés	7 285	7 285	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 540	6 540	
Impôts sur les bénéfices	9 093 047		9 093 047
Taxes sur la valeur ajoutée	673 205	673 205	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 377	8 377	
Divers			
Groupe et associés (2)	51 788 869	51 788 869	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)	260 212	260 212	0
Charges constatées d'avance	748 409	748 409	
Totaux	68 546 718	55 227 167	13 319 551
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.8 Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	
auprès des A plus d'un an à l'origine	107 959 166		107 959 166	
etb de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 252 834	3 252 834	0	
Personnel et comptes rattachés	342 841	342 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 710	183 710	0	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	64 105	64 105	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 753	14 753	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 495 746	14 867 648	9 628 098	
Autres dettes	31 166	31 166	0	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
Totaux	136 344 321	18 757 057	117 587 264	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.9 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires		7 811 189	3 101 369		10 912 558
Autres provisions réglementées					
Total (I)		7 811 189	3 101 369	0	10 912 558
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Autres provisions pour risques et charges					0
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres de participations				
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		0	0	0	0
Total (I + II + III)		7 811 189	3 101 369	0	10 912 558
Dont dotations et reprises		- d'exploitations			
		- financières			
		- exceptionnelles	3 101 369		

6.10 Rémunération des dirigeants

En application de l'article R123-198-1° du code de commerce, les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions, peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6.11 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Pour rappel, le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient maintenant 100% du groupe Softway Medical.

Au 31/12/2023, les comptes consolidés seront présentés pour le Groupe Softway Medical par la société Santorin Participations.

6.12 Intégration fiscale

La SAS SANTORIN PARTICIPATIONS est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend les sociétés : SOFTWAY MEDICAL Développement, SOFTWAY MEDICAL Services, SOFTWAY MEDICAL Infrastructure, SOFTWAY MEDICAL Imaging, XTREM SANTE, SOFTWAY MEDICAL, NEWAC, 2TP SANTE, NICESOFT, VENUS MEDICAL, SOFTWAY MEDICAL Biologie, HISTONE Sud-Ouest, HDAC, PACT Le Cabinet Richard, HISTONE APM et SANTORIN PARTICIPATIONS société mère.

Le montant de l'impôt comptabilisé en "Autres créances" correspond aux Crédits d'Impôts des sociétés intégrées en attente d'imputation ou de remboursement.

Chaque filiale calcule son impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée et verse à SANTORIN PARTICIPATIONS l'impôt ainsi déterminé.